



Commune de Barberaz
Savoie

CONSEIL MUNICIPAL du 12 novembre 2025

20h00 – Salle du conseil

Le conseil va bientôt commencer





Commune de Barberaz
Savoie

CONSEIL MUNICIPAL

du 12 novembre 2025 20h

- Appel des élu·es,
- Désignation d'un·e secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal 24 septembre 2025,
- Signature feuille de présence.



Commune de Barberaz
Savoie

Examen simplifié des délibérations suivantes



Commune de Barberaz
Savoie

1. Mandat spécial – remboursement frais de déplacement élus 2025

Les frais de déplacements sont les suivants pour la cérémonie de remise du Label Lire et faire Lire :



Déplacements	Elus concernés	Dates
Cérémonie LABEL LIRE et FAIRE LIRE à PARIS (M. le maire restera sur PARIS pour se rendre le lendemain au Congrès des Maires)	Arthur BOIX-NEVEU, maire Anke MAENNER, conseillère déléguée	17 novembre 2025 (train 85 € (A MAENNER) + 105 € (A BOIX NEVEU) + restauration)



Commune de Barberaz
Savoie

2. Mise à jour convention groupement de commande pour solutions d'impression

Suite à l'accord-cadre notifié en 2021 à l'entreprise ALPES COMMUNICATION SYSTEMES arrivant à échéance en avril 2026, il convient de poursuivre l'usage des machines actuelles.

Un nouveau groupement de commandes doit être constitué et une nouvelle convention doit-être signée avec Grand Chambéry.





Commune de Barberaz
Savoie

3. Rétrocession des parcelles chemin des Vignes et route de Lélia

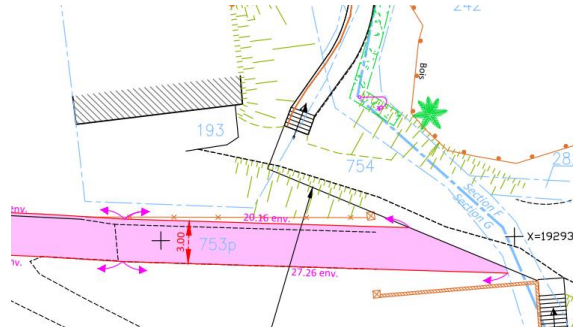
Chemin des vignes G 618
et G753 – *liaison cycle*



F 192 et F 279 *lieu-dit le Patéry*
route de Lélia



Chemin des vignes G 193 – *Réservoir*

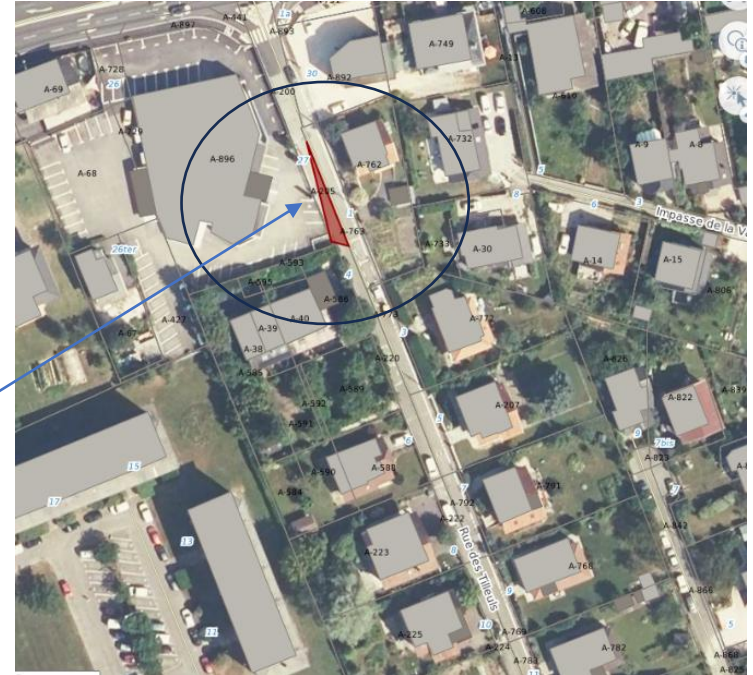




4. Incorporation d'un bien sans maître dans le domaine communal

Références cadastrales

Sn	n°	lieux-dit	Nature	Surface (m2)
A	205	la madeleine	sol	47





Commune de Barberaz
Savoie

Examen détaillé des délibérations suivantes



Commune de Barberaz
Savoie

5. Convention Territoriale Globale 2026-2029

La CTG a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble.

Cette convention est signée par la CAF, le SI JEUNESSE et les 5 communes du Canton.

Plans d'actions 2026-2029

- Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance.
- Renforcer l'accès des enfants et adolescents aux activités péri et extrascolaires pour favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et l'épanouissement des enfants.
- Renforcer la solidarité.
- Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits.
- Soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité.





Commune de Barberaz
Savoie

6. Fixation des tarifs des salles communales au 1^{er} janvier 2026

	Tarification au 1er janvier 2026	Caution
BARBERAZIENS		
Petite Salle Polyvalente - Horaires fixés par la commune sur le contrat de location		
Journée avec cuisine	180,00 €	1 500,00 €
forfait weekend 2 jours (samedi / dimanche)	300,00 €	1 500,00 €
Forfait Ménage	200,00 €	
Grande Salle Polyvalente - Horaires fixés par la commune sur le contrat de location		
Journée avec cuisine	600,00 €	1 500,00 €
forfait weekend 2 jours (samedi / dimanche)	900,00 €	1 500,00 €
Forfait Ménage	300,00 €	
Salle Daisay (Pôle Culturel Mauduit)		
Journée	150,00 €	1 500,00 €
forfait weekend 2 jours (samedi / dimanche)	250,00 €	1 500,00 €
Forfait Ménage	200,00 €	
Autres salles		
Journée	65,00 €	500,00 €
forfait weekend 2 jours (samedi / dimanche)	100,00 €	500,00 €
Forfait Ménage	200,00 €	
Montage et démontage de la scène		
Petite estrade	70,00 €	500,00 €
Scène	130,00 €	1 000,00 €
EXTERIEURS BARBERAZ		
Petite Salle Polyvalente - Horaires fixés par la commune sur le contrat de location		
Journée avec cuisine	250,00 €	2 000,00 €
forfait weekend 2 jours (samedi / dimanche)	600,00 €	2 000,00 €
Forfait Ménage	200,00 €	
Grande Salle Polyvalente - Horaires fixés par la commune sur le contrat de location		
Journée avec cuisine	1 200,00 €	2 000,00 €
forfait weekend 2 jours (samedi / dimanche)	1 800,00 €	2 000,00 €
Forfait Ménage	300,00 €	
Salle Daisay (Pôle Culturel Mauduit)		
Journée	300,00 €	2 000,00 €
forfait weekend 2 jours (samedi / dimanche)	500,00 €	2 000,00 €
Forfait Ménage	200,00 €	
Autres salles		
Journée	130,00 €	1 000,00 €
forfait weekend 2 jours (samedi / dimanche)	200,00 €	500,00 €
Forfait Ménage	200,00 €	



Commune de Barberaz
Savoie

ASSOCIATIONS (hors associations barberaziennes ou caritatives)		
Petite salle Polyvalente		
Journée avec cuisine	200,00 €	2 000,00 €
forfait weekend 2 jours (samedi / dimanche)	350,00 €	2 000,00 €
Forfait Ménage	200,00 €	
Grande salle polyvalente		
Journée avec cuisine	900,00 €	2 000,00 €
forfait weekend 2 jours (samedi / dimanche)	1 200,00 €	2 000,00 €
Installation de la salle en sus par les agents communaux (par heure et par agent)	50,00 €	
Forfait Ménage	300,00 €	
Autres salles		
Journée	100,00 €	500,00 €
forfait weekend 2 jours (samedi / dimanche)	150,00 €	500,00 €
Forfait Ménage	200,00 €	
Montage et démontage de la scène (toutes associations y compris barberaziennes si manifestation ouverte au public)		
Petite estrade	70,00 €	500,00 €
Scène	130,00 €	1 000,00 €
Sono	100€ avec ingénieur du son (50€ de l'heure) si disponible	2 000,00 €



Commune de Barberaz
Savoie

LOCATION POUR EXAMENS ET CONCOURS		
Petite salle polyvalente journée	200,00 €	1 500,00 €
Forfait Ménage	200,00 €	
Grande salle polyvalente journée	600,00 €	1 500,00 €
Forfait Ménage	300,00 €	
Installation de la salle en sus par les agents communaux (par heure et par agent)	50,00 €	1 500,00 €
SYNDIC DE COPROPRIETES (forfait 3 heures)		
Petite Salle Polyvalente	200,00 €	1 500,00 €
Forfait Ménage	200,00 €	
Grande Salle Polyvalente	620,00 €	1 500,00 €
Forfait Ménage	300,00 €	
Salle Daisay	200,00 €	1 500,00 €
Salle Padey	55,00 €	1 500,00 €
Autres salles *	100,00 €	1 500,00 €
Réservations de salles pour des projets de rénovation énergétique globale (sous présentation de la convocation et ordre du jour)	GRATUITE (intérêt général)	
Partis politiques/ candidats élections		
Toutes salles	GRATUITE (intérêt général)	
* comprend les salles Bec du Corbeau, Bondat et Maison du stade		
EXPOSITIONS ARTISTIQUES		
Salle Daisay (Pôle Culturel Mauduit)	GRATUITE (animation locale sans but lucratif)	
Dans le cas d'une expo-vente - Journée	30,00 €	
Renouvellement de clés en cas de perte	à prix coutant	



7. Marché hebdomadaire – tarification et règlement général à compter du 1^{er} janvier 2026

Proposition de facturation

- Journalière pour les marchands de passage, dits "volants",
- Au forfait à l'année sur 50 jours, pour les titulaires annuels,
- Au trimestre sur 12 jours pour les commerçants trimestriels/occasionnels.



Maintien des tarifs suivants :

- | | |
|---|--|
| - Stationnement restauration ambulante | 10€ / jour (y compris électricité) |
| - Emplacement de marché « annuel » | 1€ / ml / jour (y. c. électricité) |
| - Emplacement de marché « trimestriel/occasionnel » | 1.5€ / ml / jour (y. c. électricité) |
| - Emplacement de marché « passage dit –volant– » | 2.5€ / ml / jour (y. c. électricité) |
| - Fête foraine avec attractions payantes | 100€ / jour |
| - Cirque, exposition, spectacle | (gratuité en cas d'activité non commerciale) |
| - Caution cirque et fête (nettoyage, dégradation) | 500€ |



8. Signature d'une convention de servitude avec Grand Chambéry pour la pose de piézomètres sur la commune

Parcelles d'implantation des 4 piézomètres dans le cadre du suivi de gestion des eaux souterraines exercées par Grand Chambéry.

Section	N°	Lieu-dit	Surface (m ²)	N° Piézomètre
A	698	10 Rue de la Concorde	3080	Pz12
B	951	Route d'Apremont	3131	Pz11
E	449	Les Prés	10370	Pz14
E	777	Les Prés	9512	Pz13

Les travaux prévus

Mise en place de 4 piézomètres avec les caractéristiques suivantes :

Pz11, Pz12 et Pz14

- environ 30 m de profondeur
 - Foration en diamètre 225 mm
 - Équipement en PVC de diamètre 80/90 mm
 - Tête de forage de diamètre 250 mm
- Et des essais de pompage associés (environ 2-3 m³/h)

Pz13

- environ 30 m de profondeur
 - Foration en diamètre 225 mm
 - Équipement en PVC de diamètre 112/125 mm
 - Tête de forage de diamètre 250 mm
- Et des essais de pompage associés (environ 15 m³/h)





Commune de Barberaz
Savoie

9. Avis sur le bilan de l'application du PLUi HD de Grand Chambéry



ÉVALUATION DU PLUI-HD DE L'AGGLOMÉRATION DE GRAND CHAMBÉRY

DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ÉVALUATION

- SEPTEMBRE 2025 -

Sommaire

● Cadre réglementaire & Méthodologie

Cadre réglementaire de l'évaluation

Méthodologie & limites

● **AXE I : Une agglomération facilitante et de proximité au service d'un cadre de vie de qualité**

Une agglomération intense et renouvelée

Une agglomération accueillante et solidaire

Une agglomération mobile, équilibrée et connectée

● **AXE II : Une agglomération qui s'inscrit au cœur des transitions écologiques et énergétiques de demain**

Une agglomération équilibrée et organisée autour de son armature urbaine, naturelle et agricole

Une agglomération engagée et responsable face aux défis du changement climatique

Une agglomération apaisée et sécurisée au service du bien-être et de la santé des habitants

● **AXE III : Une agglomération attractive et innovante qui conforte son positionnement au sein du sillon alpin**

Une agglomération ouverte et harmonieuse qui s'appuie sur une image renouvelée

Une agglomération entreprenante et créative, au service du développement économique, de l'innovation et de l'emploi

Une agglomération touristique et de loisirs qui véhicule l'identité du territoire, entre ville, campagne et montagne

● Conclusion

● Bilan POA Habitat et POA Déplacements



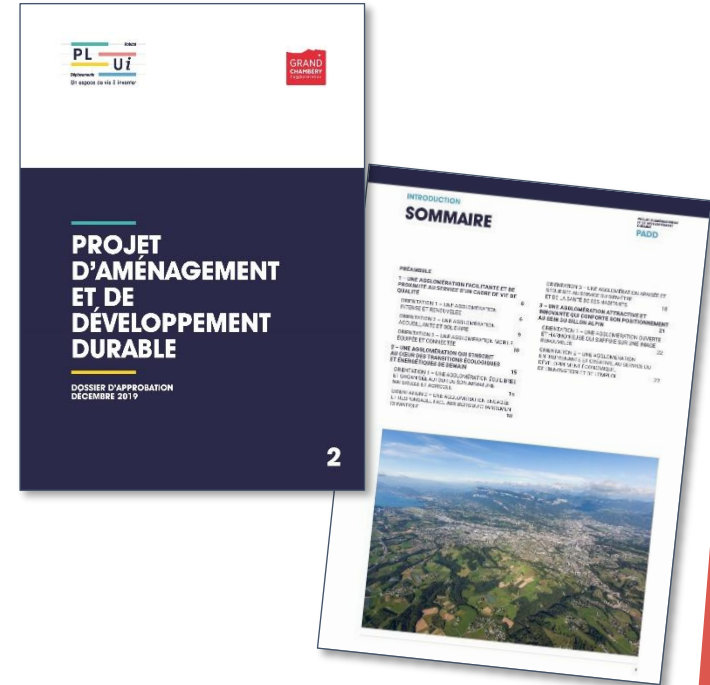
CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'ÉVALUATION

- ✓ PLUi-HD approuvé le 18 décembre 2019,
- ✓ Exécutoire depuis le 21 février 2020,

Le PLUi-HD couvre les 38 communes de l'agglomération et cadre l'aménagement du territoire à l'horizon 2030.

L'article L.153-27 du code de l'urbanisme impose à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale de statuer et délibérer, **au plus tard six ans** après la délibération portant approbation du Plan Local d'Urbanisme, sur les résultats de sa mise en œuvre et sur l'opportunité d'engager sa révision.

- L'agglomération de Grand Chambéry est tenue de réaliser l'évaluation du document, statuer et délibérer sur l'opportunité d'engager sa révision d'ici fin décembre 2025





**Une agglomération facilitante et de proximité
au service d'un cadre de vie de qualité**

SYNTHÈSE INTERMÉDIAIRE DE L'AXE I

Evaluation de l'atteinte des objectifs

Atteinte de l'objectif (bonne trajectoire, à poursuivre, permettant une atteinte de l'objectif)

Atteinte en cours (trajectoire qui tend progressivement vers une atteinte des objectifs)

Axe de progression (l'objectif a du mal à être atteint)

AXE	Orientation	Réalisée / En bonne voie	A renforcer
I	1 – Une agglomération intense et renouvelée	<ul style="list-style-type: none"> - Une production de logements qui répond d'abord aux besoins endogènes du territoire - Une articulation urbanisme/mobilités globalement satisfaisante - Une trajectoire de consommation foncière en baisse 	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la cohérence du point mort dans les réponses aux besoins en logement, du fait d'un desserrement des ménages plus rapide que prévu - Approfondir l'enjeu de vieillissement de la population, sur l'ensemble des territoires de l'agglomération - Intégrer le ZAN et la notion d'artificialisation dans le PLUi-HD
	2 – Une agglomération accueillante et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux outils intégrés au PLUi-HD pour favoriser la mixité sociale - Un mécanisme local de soutien à l'accession « abordable » qui trouve sa place dans le marché du logement 	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper une augmentation des exigences réglementaires sur le logement sociaux (25% des résidences principales) - Renforcer les politiques de reconquête de la vacance de longue durée, toujours élevée en centre-ville de Chambéry - Améliorer l'évaluation de la qualité architecturale des opérations dans un contexte de tension sur le bilan économique des nouvelles opérations privées
	3 – Une agglomération mobile, équilibrée et connectée	<ul style="list-style-type: none"> - Une nouvelle gouvernance de mobilité qui se met en place, avec des objectifs ambitieux à moyen et long terme - Un territoire de mieux en mieux desservi par les outils numériques (fibre et téléphonie) - Beaucoup d'actions du POA-Déplacements réalisées ou bien engagées 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et amplifier les politiques de report modal, dont le potentiel sur les petits déplacements est encore élevé - Améliorer l'opérationnalité des études et des stratégies pour la mutation des grandes zones commerciales et pour la logistique urbaine



**Une agglomération qui s'inscrit au cœur des
transitions écologiques et énergétiques de demain**

SYNTHÈSE INTERMÉDIAIRE DE L'AXE II

Evaluation de l'atteinte des objectifs

Atteinte de l'objectif (bonne trajectoire, à poursuivre, permettant une atteinte de l'objectif)

Atteinte en cours (trajectoire qui tend progressivement vers une atteinte des objectifs)

Axe de progression (l'objectif a du mal à être atteint)

AXE	Orientation	Réalisée / En bonne voie	A renforcer
II.	1 – Une agglomération équilibrée et organisée autour de son armature urbaine, naturelle et agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Reclassement de nombreuses zones U et AU en zones agricoles ou naturelles - Intégration de l'enjeu de la nature en ville via OAP - Evolution exemplaire de la gestion des eaux pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter la création de STECAL - Conforter la stratégie de prévention des incendies et assurer les conditions d'intervention optimales - Amorcer une stratégie de renaturation
	2 – Une agglomération engagée et responsable face aux défis du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> - Des mesures règlementaires incitatives ainsi que des prescriptions ambitieuses en matière d'énergie - Résorption de plusieurs problématiques d'adduction et sécurisation de l'alimentation en eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'exploitation de l'important potentiel d'énergies solaires photovoltaïques - Améliorer le traitement des eaux usées et leur réutilisation
	3 – Une agglomération apaisée et sécurisée au service du bien-être et de la santé des habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation progressive des documents encadrant le risque sur le territoire - Amélioration du cadre règlementaire et des pratiques de l'aménagement en faveur du bien-être en ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la gouvernance du risque - Relever le niveau d'enjeu de la qualité de l'air pour le territoire



**Une agglomération attractive et innovante qui
conforte son positionnement au sein du sillon alpin**

SYNTHÈSE INTERMÉDIAIRE DE L'AXE III

Evaluation de l'atteinte des objectifs

Atteinte de l'objectif (bonne trajectoire, à poursuivre, permettant une atteinte de l'objectif)

Atteinte en cours (trajectoire qui tend progressivement vers une atteinte des objectifs)

Axe de progression (l'objectif a du mal à être atteint)

AXE	Orientation	Réalisée / En bonne voie	A renforcer
I	1 – Une agglomération ouverte et harmonieuse qui s'appuie sur une image renouvelée	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs projets de requalification d'espaces publics réalisés ou engagés - Des retours très positifs sur l'OAP « Petit Patrimoine » - Construction ou rénovation de plusieurs équipements majeurs qui font rayonner l'agglomération - L'approbation d'un nouveau Schéma de Développement Touristique sur l'agglomération (2024-2030) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la politique publique du paysage, à toutes les échelles - Réinterroger les politiques touristiques au prisme du réchauffement climatique - Améliorer la mobilité touristique
	2 – Une agglomération entreprenante et créative, au service du développement économique, de l'innovation et de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise de l'extension des zones économiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser à long terme le foncier économique pour réussir sa densification et son optimisation - Améliorer le suivi et la prospective en matière de développement économique
	3 – Une agglomération touristique et de loisirs qui véhicule l'identité du territoire, entre ville, campagne et montagne	<ul style="list-style-type: none"> - Des conventions pour le logement des saisonniers approuvées ou en cours d'élaboration sur toutes communes classées touristiques de l'agglomération - Une bonne connaissance des projets touristiques, tous inscrits comme UTN locales, même lorsqu'ils étaient inférieurs aux seuils réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le suivi de la réalisation des projets touristiques - Développer une stratégie pour le devenir de l'hébergement touristique (étude en cours)



**BILAN DES DEUX PROGRAMMES D'ORIENTATION
ET D' ACTIONS (POA)
HABITAT - DÉPLACEMENTS**

BILAN DU POA HABITAT

Le programme d'action est décliné en 10 actions, qui s'apparentent à la déclinaison de politiques publiques à part entière

1. Mettre en place les conditions permettant la réalisation des 14 800 logements sur l'agglomération
2. Proposer une offre en accession abordable permettant aux ménages de se loger sur l'agglomération
3. Développer une offre de logements répondant aux besoins des étudiants, des jeunes actifs et des personnes en mobilité professionnelle
4. Assurer l'équilibre de l'offre sociale à l'échelle des quartiers, des communes et de l'agglomération
5. Renforcer l'attractivité du parc social existant
6. Poursuivre l'amélioration énergétique du parc privé et lutter contre l'habitat indigne et la vacance
7. Adapter et compléter l'offre de logements aux enjeux du vieillissement, du handicap et des publics fragiles
8. Prévoir et pérenniser les conditions d'accueil des gens du voyage présents sur le territoire
9. Piloter la stratégie locale d'attribution des logements sociaux
10. Mobiliser les partenaires et financements dans le cadre d'une politique de l'habitat plus efficiente

Bilan :

- Les 10 actions sont pilotées par Grand Chambéry et font l'objet d'un suivi régulier de la part des services de l'agglomération, accompagnés de leurs partenaires (DDT73, bailleurs sociaux, ADIL, CIL, etc.).
- Les résultats observés vont globalement dans le bon sens vis-à-vis des objectifs du PLUi-HD (action 1 notamment)
- Plusieurs actions ont été réalisées et se poursuivent (action 9)
- Des actions pourraient être amplifiées au regard des enjeux et des constats mis en évidence lors de la démarche d'évaluation du PLUi-HD (actions 2, 3, 5, 6, 7 et 8 notamment)

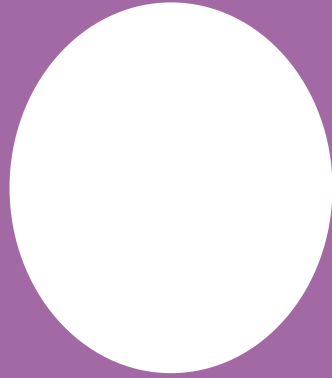
BILAN DU POA DÉPLACEMENTS

9 thématiques / 41 actions principalement de type étude ou projet

- Gouvernance
- Transport ferroviaire
- Réseau routier
- Pôles d'échanges multimodaux
- Transports en commun
- Modes actifs
- Services à la mobilité
- Stationnement
- Conditions d'approvisionnement des marchandises

Bilan :

- Globalement un très bon niveau d'avancement des actions, sauf sur les actions dédiées au stationnement et au transport de marchandises.
- Une seule action s'est avérée peu pertinente et a été adaptée
- Beaucoup d'actions ont été pleinement réalisées, et se poursuivent désormais, souvent au-delà de la fiche action du POA-D et du PLUi-HD
- Les actions sur le covoiturage, le transport à la demande, ou encore sur le mode cyclable connaissent de bons voire très bons résultats
- Plusieurs actions s'inscrivent dans des compétences pas directement du ressort de Grand Chambéry (actions relatives à la marche, à la politique de stationnement, ou encore à la logistique) et il ressort que l'agglomération manque souvent de visibilité sur ces politiques menées localement.
- Il est encore trop tôt pour mesurer l'effet d'un certain nombre d'actions, soit car il s'agit d'actions encore au stade des études (l'essentiel des actions relatives à la gouvernance, qui s'inscrit sur le temps long), ou d'aménagements réalisés très récemment.
- Quelques actions présentent des résultats difficiles à évaluer avec précision par manque de données d'analyse ou de mesures de suivi.



CONCLUSION

CONCLUSION

AINSI, AU REGARD...

- DES EFFETS ESTIMÉS DU PLUI-HD,
- DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS FONDAMENTAUX DU PADD,
- DE L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE TERRITORIAL ET RÉGLEMENTAIRE,
- DE LA FAÇON DONT LES ENJEUX ET LES DÉFIS POUR LE TERRITOIRE ÉVOLUENT,

IL APPARTIENT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE GRAND CHAMBÉRY, APRÈS L'AVIS DE SES 38 COMMUNES MEMBRES, DE DÉLIBÉRER SUR L'ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'APPLICATION DU PLUI-HD ET SUR L'OPPORTUNITÉ DE LE RÉVISER

→ *QUEL RÔLE POUR LE PLUI-HD ?*

→ *QUELLE PORTÉE OPÉRATIONNELLE SUR LE DEVENIR DU TERRITOIRE, AU-DELÀ DU CADRE DE L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE ?*

→ *QUELLE ARTICULATION ENTRE LES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ACTION (GRAND CHAMBÉRY, COMMUNES, SYNDICATS, PARTENAIRES...) ?*



Commune de Barberaz
Savoie

Remarques et éléments de réflexion



Revoir à la baisse les objectifs de production de nouveaux logements dans les années futures

- Sur la période écoulée, une production de logements élevée, proche des objectifs, qui répond davantage au desserrement accéléré des ménages (selon Insee, 2,05 pers par logement en 2021 versus 2,15 en 2010) qu'à la croissance démographique (0,8 % versus 1,3 %).
- Dans les années futures, l'évolution du desserrement familial devrait se stabiliser et risque de ne plus compenser le déficit de croissance démographique.



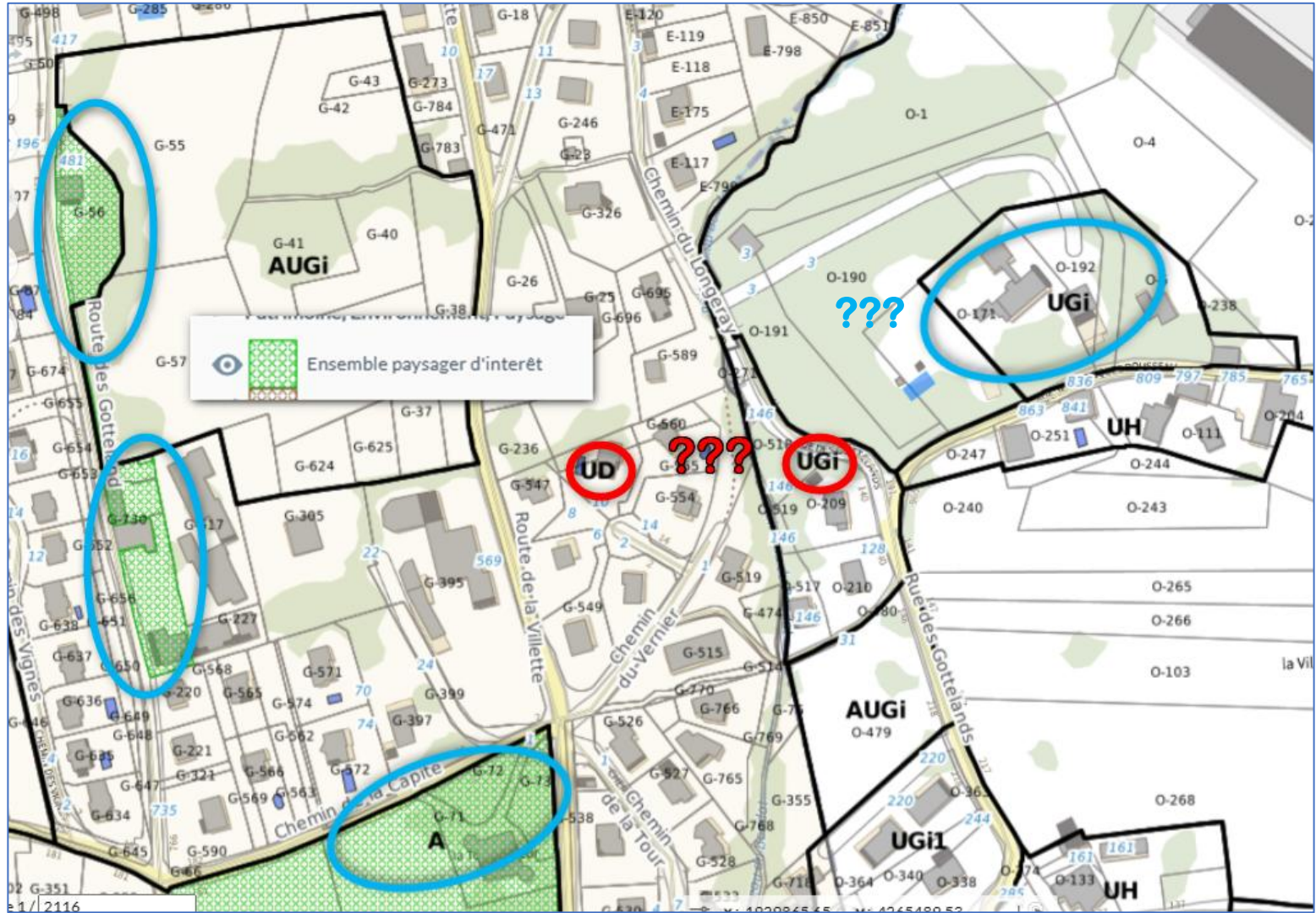
Commune de Barberaz
Savoie

Vision Intercommunale à développer

- Intra secteur urbain : Barberaz, Barby, Bassens, Challes-les-Eaux, Chambéry, Cognin, Jacob-Bellecombette, La Motte-Servolex, La Ravoire, Saint Alban Leysse.
 - Equilibres entre commune: STECAL gens du voyage, réduction des zones urbanisables ...
 - Cohérences du zonage:
 - Pas de UD La Ravoire alors que présents dans les zones de faibles densités des autres communes (côteaux) et de Chambéry (chemin du Vercors,...)
 - UGi 1 présent uniquement sur la Ravoire et Barberaz présentant peu d'intérêt versus UGi (autres communes du secteur) :
 - pénalise les maisons de village (extension)
 - ne permet pas une densification raisonnée des secteurs déjà urbanisés.
 - Continuité frontalière entre Barberaz/La Ravoire
 - Zonage différent suivant rivage du Bondat: La Ravoire UGi – Barberaz UD malgré continuité formes urbaines
 - Identification des ensembles d'intérêts paysager



Commune de Barberaz
Savoie





❑ Entre secteur urbain et secteur piémonts

Les zones UD du secteur urbain (côteau) correspondent en terme de formes urbaines aux zones UD du secteur Piémonts (Montagnole, Saint Baldoph, Saint Cassin, Saint Sulpice, Sonnaz, Vimines, Saint Jeoire-Prieuré) et pourtant deux règlements UD différents

Liste non exhaustive des règles différentes	Secteur Urbain UD	Secteur Piémonts UD
Hauteur égout /faîtage habitation	7 m/9 m	6 m
Toiture	Terrasse ou 2 pans	Terrasse ou 2 pans (50° minimum)
Stationnement habitation	Minimum de 2 places par logement, dont 50 % places couvertes	Minimum de 2 places par logement, pas d'obligation de couverture

Pourquoi ne pas converger vers un seul règlement ou avoir possibilité sur même commune de prévoir zonage UD urbain (par exemple rue de la Chambotte) et UD piémonts (la Lésine)



Règlement littéral à modifier

❑ Clôture:

- Obligation Claire Voie : définition qualitative, préciser distance minimale entre lames si pas grillage
- Trop de disparité dans l'application de la règle d'une commune à l'autre

❑ Stationnement dans les immeubles :

- **A partir d'un certain nombre de logements (à définir) et pour toute construction neuve**, obliger à ce qu'à 50 % de places soient couvertes **et** aménagées dans le volume de la construction afin de limiter l'artificialisation des sols (sauf impossibilité technique démontrée)

Minimum 1,6 place par logement. Prévoir au moins 50% de places couvertes ou aménagées dans le volume de la construction existante.	et	Pour les opérations de plus de 5 logements : +10% de places pour le stationnement visiteur
--	-----------	---



Commune de Barberaz
Savoie

Trames paysagères : à revisiter au niveau commune

Notamment : Secteurs paysagers à protéger pour des motifs écologiques et paysagers





Commune de Barberaz
Savoie

Ambigüité entre instruction (EPCI) et validation de l'autorisation (Commune)

- Souhait de délégation de la signature des Autorisations d'Urbanisme instruites par Grand Chambéry



Commune de Barberaz
Savoie

Délibération

Avis sur les résultats de l'application du PLUi HD de 2019 à 2025

Au vu de l'évaluation du PLUi HD transmise aux communes membres, et après en avoir débattu, la commune de Barberaz fait part des remarques et éléments de réflexion suivants listés en annexe

OU

A la lecture de l'évaluation du PLUi HD transmise aux commune, la commune de Barberaz n'a pas de commentaires particuliers à exprimer.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- 1- de prendre acte du débat sur le rapport d'évaluation du PLUi HD à six ans, transmis par Grand Chambéry,
- 2- de valider le rapport d'évaluation du PLUi HD à six ans, transmis par Grand Chambéry, sans observations particulières,

OU

2- d'émettre, au vu du rapport d'évaluation du PLUi HD à six ans transmis par Grand Chambéry, les observations indiquées précédemment

- 3- de se prononcer au vu du bilan sur le maintien du PLUi HD de Grand Chambéry en vigueur, les résultats d'application et leur mise en perspective ne nécessitant pas à eux seuls une révision du PLUi HD

OU

3- d'émettre au vu du bilan un avis favorable à la révision du PLUi HD de Grand Chambéry en vigueur.



10. Décision modificative n° 3



Fonctionnement

BP 2025 - DM3				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Article	Inscription BP + DM1 + DM	DM3	TOTAL après DM3
023	Virement à la section d'investissement	1 312 443,41	-32 712,50	1 413 250,91
011	Charges à caractère général	1 021 284,00	+ 157 200,00	1 178 484,00
..011	6042 - Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	204 500,00	+ 20 000,00	224 500,00
..011	60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	228 000,00	+ 1 000,00	229 000,00
..011	60621 - Fournitures non stockées - Combustibles	20 000,00	- 2 000,00	18 000,00
..011	60622 - Fournitures non stockées - Carburants	11 500,00	+ 1 000,00	12 500,00
..011	60628 - Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	4 000,00	- 1 800,00	2 200,00
..011	60631 - Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	10 050,00	+ 5 000,00	15 050,00
..011	60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	26 400,00	+ 1 500,00	27 900,00
..011	6067 - Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	24 964,00	- 4 000,00	20 964,00
..011	611 - Contrats de prestations de services	77 720,00	+ 15 000,00	92 720,00
..011	61351 - Locations matériel roulant	500,00	+ 8 800,00	9 300,00
..011	61358 - Autres locations mobilières	5 000,00	+ 2 700,00	7 700,00
..011	61521 - Entretien et réparations sur terrains	22 000,00	+ 10 000,00	32 000,00
..011	615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics	11 500,00	+ 8 000,00	19 500,00
..011	615231 - Entretien et réparations sur voiries	17 000,00	- 10 000,00	7 000,00
..011	615232 - Entretien et réparations sur réseaux	10 000,00	+ 1 000,00	11 000,00
..011	61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	5 000,00	- 1 000,00	4 000,00
..011	6156 - Maintenance	92 000,00	+ 35 000,00	127 000,00
..011	6168 - Autres primes d'assurance	105 000,00	+ 10 000,00	115 000,00
..011	617 - Etudes et recherches	23 100,00	- 10 000,00	13 100,00
..011	6188 - Autres frais divers	6 845,00	+ 18 100,00	24 945,00
..011	62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	800,00	+ 1 800,00	2 600,00
..011	62268 - Autres honoraires, conseils..	22 052,00	+ 5 000,00	27 052,00
..011	6227 - Frais d'actes et de contentieux	0,00	+ 3 000,00	3 000,00
..011	6228 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	8 603,00	+ 5 500,00	14 103,00
..011	6232 - Fêtes et cérémonies	26 600,00	- 5 000,00	21 600,00
..011	6237 - Publications	2 000,00	+ 500,00	2 500,00
..011	6248 - Transports de biens et transports collectifs - Divers	2 000,00	- 2 000,00	0,00
..011	6262 - Frais de télécommunications	11 000,00	+ 15 000,00	26 000,00
..011	6281 - Concours divers (cotisations...)	14 200,00	- 5 000,00	9 200,00
..011	6283 - Frais de nettoyage des locaux	7 000,00	- 1 500,00	5 500,00
..011	6284 - Redevance pour services rendus	0,00	+ 5 000,00	5 000,00
..011	6288 - Autres services extérieurs	8 950,00	+ 25 000,00	33 950,00
..011	6378 - Autres impôts, taxes (autres organismes)	13 000,00	+ 1 600,00	14 600,00



Commune de Barberaz
Savoie

012 - Charges de personnel et frais assimilés		2 670 417,55	-80 467,50	2 589 950,05
_012	6218 - Autre personnel extérieur	5 000,00	+ 10 000,00	15 000,00
_012	6331 - Versement mobilité	30 000,00	- 1 133,00	28 867,00
_012	6336 - Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	37 000,00	- 1 442,00	35 558,00
_012	64111 - Personnel titulaire - Rémunération principale	949 036,00	- 61 800,00	887 236,00
_012	64118 - Personnel titulaire - Autres indemnités	213 404,28	- 8 240,00	205 164,28
_012	64131 - Personnel non titulaire - Rémunérations	431 847,04	+ 35 000,00	466 847,04
_012	64132 - Personnel non titulaire - SFT et indemnité de résidence	13 000,00	- 515,00	12 485,00
_012	64138 - Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	215 130,23	- 8 240,00	206 890,23
_012	6417 - Rémunérations des apprentis	15 000,00	- 15 000,00	0,00
_012	6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	338 000,00	- 12 875,00	325 125,00
_012	6453 - Cotisations aux caisses de retraite	334 000,00	- 12 875,00	321 125,00
_012	6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	27 000,00	- 1 030,00	25 970,00
_012	6478 - Autres charges sociales diverses	45 000,00	- 1 699,50	43 300,50
_012	6488 - Autres	17 000,00	- 618,00	16 382,00
67 - Charges spécifiques		49 500,00	-25 000,00	24 500,00
	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	49 500,00	- 25 000,00	24 500,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			+ 19 020,00	

BP 2025 - DM3				
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Article	Inscription BP + DM1 + DM2	DM3	TOTAL après DM3
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		90 000,00	19 000,00	109 000,00
_70	70843 - Aux CCAS/CIAS	0,00	+ 99 000,00	99 000,00
_70	70873 - Remboursement de frais par le CCAS/CIAS	90 000,00	- 80 000,00	10 000,00
76 - Produits financiers		0,00	20,00	20,00
_76	7688 - Autres produits financiers	0,00	+ 20,00	20,00



Commune de Barberaz
Savoie

Investissement

BP 2025 - DM3							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
	Opération	Opération	Chapitre	Compte	Inscription BP + DM1 + DM2	DM3	TOTAL après DM3
	202301	BATIMENT ET PATRIMOINE		2031	21 688,40	-21 688,40	0,00
	202301	BATIMENT ET PATRIMOINE		21318	130 898,70	-23 011,60	107 887,10
	202302	EQUIPEMENT		2051	0,00	+ 500,00	500,00
	202302	EQUIPEMENT		2113	0,00	+ 1 210,00	1 210,00
	202304	MOBILITE DOUCE		20421	0,00	+ 2 000,00	2 000,00
	202304	MOBILITE DOUCE		2188	8 680,00	- 2 000,00	6 680,00
	202305	ALBANNE		21312	2 848 004,51	- 12 437,00	2 835 567,51
	202305	ALBANNE		2312	0,00	+ 65 500,00	65 500,00
	202306	RENOVATION ENERGETIQUE		21318	310 500,00	+ 55 000,00	365 500,00
	202307	TIERS LIEU		2031	2 520,00	+ 7 000,00	9 520,00
	202307	TIERS LIEU		21318	125 000,00	+ 15 000,00	140 000,00
	202307	TIERS LIEU		2315	0,00	+ 9 500,00	9 500,00
	202308	URBANISME ET FONCIER		2151	61 000,00	- 15 000,00	46 000,00
	202309	VEGETALISATION MARAICHAGE ET JARDINS		21351	18 530,00	- 10 000,00	8 530,00
	202310	VOIRIES AMENAGEMENTS URBAINS		2031	5 496,00	+ 15 500,00	20 996,00
	202310	VOIRIES AMENAGEMENTS URBAINS		2151	240 365,00	+ 150 000,00	390 365,00
	202310	VOIRIES AMENAGEMENTS URBAINS		2251	0,00	+ 9 108,00	9 108,00
	202310	VOIRIES AMENAGEMENTS URBAINS		238	148 482,12	- 148 482,12	0,00
	202311	EAU AIR CLIMAT		20421	9 500,00	- 5 500,00	4 000,00
	202311	EAU AIR CLIMAT		2188	0,00	+ 1 600,00	1 600,00
		Hors opération		21312	0,00	+ 15 000,00	15 000,00
Ordre	202305	ALBANNE	041 - Opéra	21312	0,00	+ 6 730,43	6 730,43
Ordre	202310	VOIRIES AMENAGEMENTS URBAINS	041 - Opéra	21538	0,00	+ 40 251,12	40 251,12
Ordre		Hors opération	041 - Opéra	238	120 000,00	- 46 981,55	73 018,45
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT						+ 108 798,88	

BP 2025 - DM3							
RECETTES D'INVESTISSEMENT							
	Opération	Opération	Chapitre	Compte	Inscription BP + DM1 + DM2	DM3	TOTAL après DM3
		Subventions d'investissement	13 - Subven	13241	0,00	+ 15 600,00	15 600,00
		Subventions d'investissement	13 - Subven	13251	0,00	+ 13 811,00	13 811,00
		Virement de la section de fonctionner	021 - Virem	21	1 312 443,41	- 32 712,50	1 279 730,91
Ordre	202305	ALBANNE		238	0,00	+ 6 730,43	6 730,43
Ordre	202310	VOIRIES AMENAGEMENTS URBAINS		204182	0,00	+ 30 776,46	30 776,46
Ordre	202310	VOIRIES AMENAGEMENTS URBAINS		238	0,00	+ 9 474,66	9 474,66
				238	120 000,00	- 46 981,55	73 018,45
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT						- 3 301,50	



11. Actualisation des Autorisations et Crédits de paiement



Code	DEPENSES PPI (en K€)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total 2021-2026
AP_2021_01	VEGETALISATION MARAICHAGE ET JARDINS PARTAGES	30	95	24	0	7 ± 10	68	224
AP_2021_02	GROUPE SCOLAIRES	157	681	20	3,9	14	15	890,9
AP_2021_03	MOBILITES DOUCES	0	309	6	3,9	5,8	124	448,7
AP_2021_04	RENOVATION ENERGETIQUE : ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS (hors écoles)	95	470	160	1281	+ 55 437	289	2732
AP_2021_05	TIERS LIEU CULTUREL	4	0	0	40	157 ± 57	134	334
AP_2021_06	RESTRUCTURATION DU GROUPE ALBANNE		30	345	3263	2729 + 53		6367



12. Recensement de la population – rémunération des agents recenseurs

Du 15 janvier au 14 février 2026 aura lieu le recensement de la population barberazienne.
12 agents recenseurs seront recrutés.

Il convient d'actualiser les tarifs de rémunération :

	Tarification 2020	Tarification 2026 proposée
Bulletin individuel	0.33 €	2 €
Feuille de logement	0.23 €	1.50 €
Feuille de district	/	5 €
½ journée formation	787.50 €	25 €
Prime de secteur		125 €
Prime de fin de mission	/	185.00 €

La prime de fin de mission sera attribuée selon les 5 critères suivants :

- Ponctualité (aux 2 rendez-vous quotidiens) 25 €
- Rigueur (dans la gestion des codes) 25 €
- Soins des documents rendus (carnets de tournée) 25 €
- Motivation recherche d'information (résidents permanents) 25 €
- Secteur terminé 85 €





Commune de Barberaz
Savoie

13. Recensement de la population 2026 – Création d'accroissements temporaires d'activités

Afin de répondre à ce besoin temporaire, il est proposé de créer douze postes à temps complet, au 1^{er} décembre 2025, pour une durée limitée à la période du recensement prévue entre janvier et mars 2026 (formations comprises).

Filière	Cadre d'emplois	Grades	Catégorie	ETP	TEMPS DE TRAVAIL HEDBO	N° postes
Administratif	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	C	12	Temps complet	AD_ADM_TEMP_2 à 13

Coût
prévisionnel
27 000 €

Une dotation
forfaitaire
de l'INSEE
est prévue à
hauteur de 9000 €





Commune de Barberaz
Savoie

14. Tableau des emplois – Création d'accroissement temporaire d'activité

➔ En l'absence temporaire de la responsable du service finances, il est indispensable de désigner un agent habilité à exercer les missions comptables pour éviter toute interruption préjudiciable à la bonne marche des services publics.

Filière	Cadre d'emplois	Grades	Catégorie	ETP	TEMPS DE TRAVAIL HEDBO	N° postes
Administratif	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif	C	1	Temps complet	AD_ADM_TEMP_14



Commune de Barberaz
Savoie

Informations diverses



Commune de Barberaz
Savoie



2024

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE GRAND CHAMBÉRY**

Ajourné

Réseau de Chaleur Urbain

COMMUNE DE BARBERAZ

Étude de faisabilité pour la mise en place
d'un réseau de chaleur urbain

Quartier de la Madeleine

- Résumé -

Réseau de Chaleur Urbain - Quartier de la Madeleine

BESOINS ENERGETIQUES PRIS EN COMPTE POUR L'ÉTUDE consommation actuelle - isolation à l'étude

	Total	Chauffage	ECS
Groupe scolaire La Concorde	163 MWh	163 MWh	0 MWh
Madeleine	1 099 MWh	910 MWh	132 MWh
Le Magdeleine II et III	184 MWh	184 MWh	0 MWh
Le Magdeleine	284 MWh	284 MWh	0 MWh
La Concorde	337 MWh	337 MWh	0 MWh
TOTAL	2 067 MWh	1 878 MWh	132 MWh

Non étudié :

Extension vers l'avenue du Mont St Michel et la rue de la Parpillette

Réseau de Chaleur Urbain - Résumé

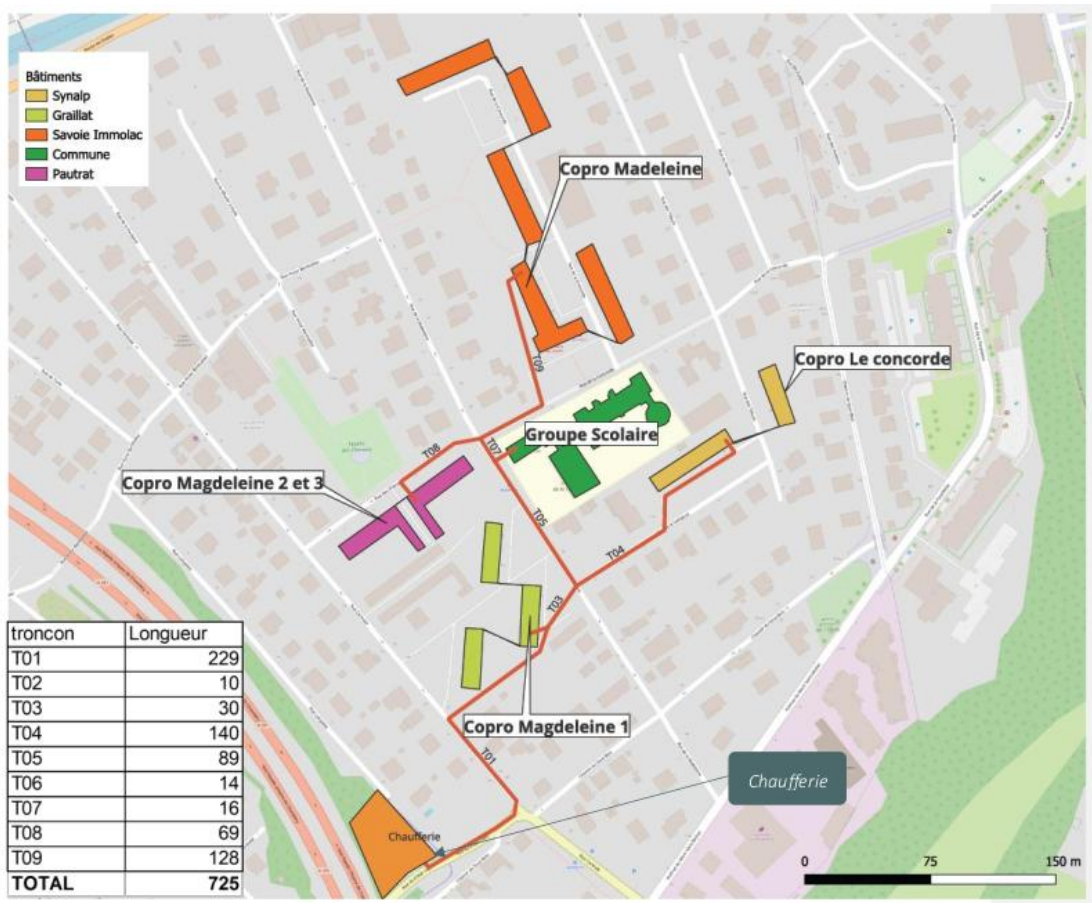
Sources de chaleurs analysées

- Chaudière bois énergie, dimensionnée pour le quartier, retenue
- Raccordement au RCU de Chambéry, capacité adaptée au projet, retenue
- Géothermie, besoins trop importants, écartée
- Solaire thermique, besoins trop importants, écartée

Emplacements possibles des sources de chaleurs

- Chaudière: Bordure VRU. Deux autres emplacements sont bien placés pour optimiser la longueur du réseau, mais mal placés pour les camions étant donnée leur situation au centre du quartier.
- Raccordement au RCU de Chambéry:
 - Depuis Bassens, par la passerelle Sainte Thérèse
 - Depuis le centre de Barberaz, sous la voie SNCF et la VRU

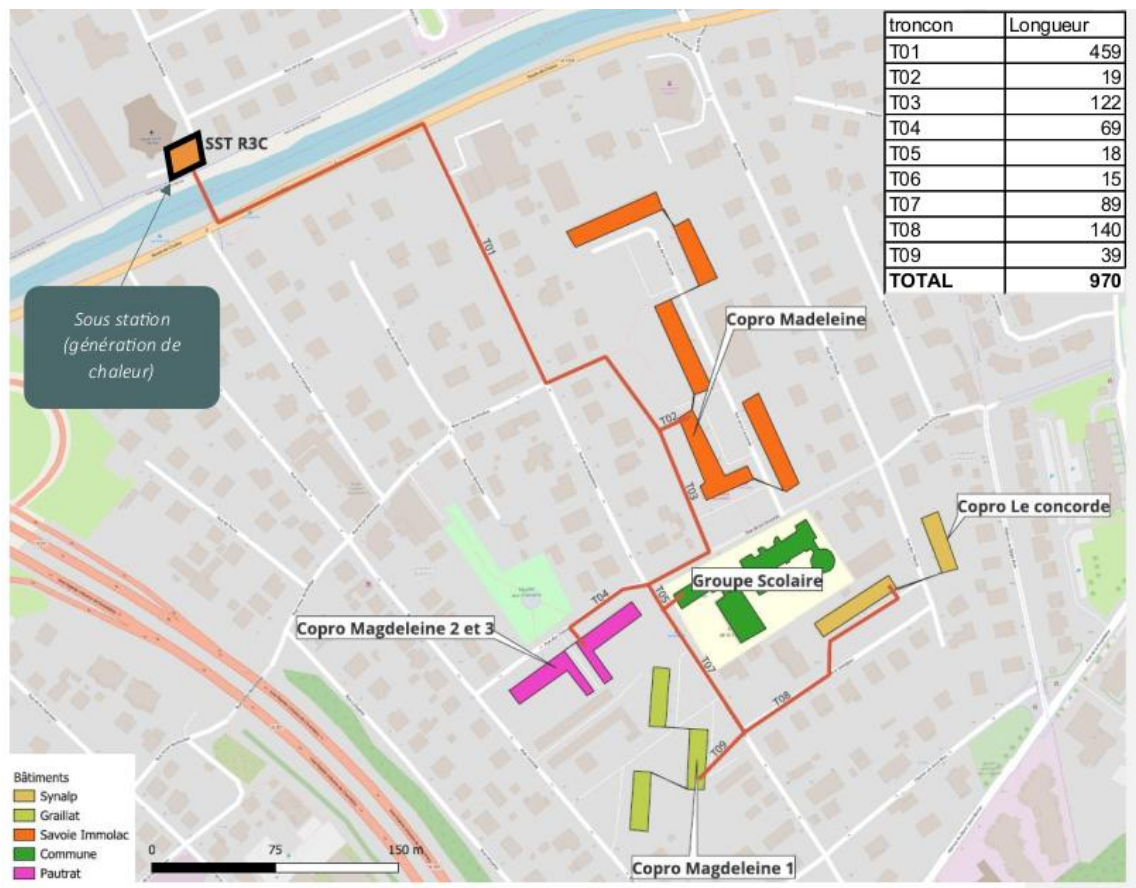
Réseau de Chaleur Urbain - Chaufferie Bois dédiée



Réseau
Longueur 725m

Densité
2.8 MWh/ml

Réseau de Chaleur Urbain - Raccord au RCU par Bassens



Réseau
Longueur 970m

Densité
2.13 MWh/ml

Réseau de Chaleur Urbain - Quartier de la Madeleine

	Solution Biomasse	Solution raccordement RCU
Besoins totaux en sous-station	2 067 MWh	
Longueur de réseau	735 m	980 m
Pertes thermiques	127 MWh	247 %Wh
Taux de couverture	91 %	100%
Solution technique	2 chaudières biomasse de 300 kW + 1 chaudière gaz de 800 kW	Raccordement au RCU de Chambéry via une sous-station de transfert (échangeur de 1200 kW)
Bilan économique		
Investissement	2 055 k€	1 275 k€
Reste à charge après subvention	1 774 k€	1 168 k€
Cout global de la chaleur	174 € TTC/MWh	146 €/MWh
Comparaison à la référence	Equilibre	- 15%
Bilan environnemental	- 82 % émissions de CO2	- 96% émissions de CO2
Temporalité & contraintes	Pas de contraintes de temps Livraison bois (32 camions/an)	Nécessite l'extension du réseau de Chambéry

← Critère investisseur

← Critère usagers

Conclusions :

RCU faisable sur le quartier de la Madeleine, par raccordement au RCU de Chambéry
Regarder l'option via le Centre de Barberaz en passant sous la VRU et la voie ferrée

Réseau de Chaleur Urbain - Raccord au centre de Barberaz



**Réseau
à étudier avec
passage sous
VRU/SNCF**

**Densité globale
à étudier avec ~ 50
bâtiments**

Subvention ADEME
70%

Gestion par le SDES



Commune de Barberaz
Savoie

Questions diverses





Commune de Barberaz
Savoie

Questions du public

